



# APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE

ASSOCIATION D'ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

N° 51/2026/J

## 1 POSTE D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ / MONITEUR-ÉDUCATEUR (H/F)

CDI TEMPS PLEIN POTENTIELLEMENT DISPONIBLE

### PARCOURS ENFANCE-JEUNESSE L'ENVOL

#### PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

Créée le 12 mai 1964, l'Association d'Action Éducative et Sociale a pour mission d'apporter un accompagnement éducatif, social et professionnel aux personnes en difficulté. L'AAES ne fait aucune distinction d'âge : elle accompagne, au sein de ses différents parcours, à la fois les mineurs en situation de danger, les jeunes adultes, les adultes et les familles en difficulté sociale. Elle agit par tous les moyens mis à sa disposition (la création, l'aménagement, l'extension et la gestion des services, des organismes et des établissements) pour héberger et permettre l'accès au logement des jeunes, adultes et familles en difficulté sociale.

#### DESCRIPTION DU SERVICE ET MISSIONS DU POSTE À POURVOIR

Service d'apprentissage à l'autonomie « L'ENVOL »

Né le 1er janvier 2019 d'un rapprochement entre l'ancien service du Galhauban (à destination des mineurs) et celui des Haubans (à destination des majeurs), le service d'apprentissage à l'autonomie

« L'Envol » de l'AAES peut aujourd'hui accueillir simultanément jusqu'à 40 jeunes âgés de 16 à 21 ans en leur proposant un hébergement et un accompagnement éducatif qui leur permet de participer à de nombreux projets.

Les jeunes qui sont accueillis au sein de « L'Envol » ont pu être confrontés à des difficultés familiales, sociales ou éducatives susceptibles de compromettre leur équilibre. Certains d'entre eux ont déjà été accompagnés par l'AAES auparavant (au sein de MECS) et leur arrivée au sein du service de semi-autonomie correspond à une logique de parcours. La mission du service et de l'équipe éducative est ainsi de leur apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique.

#### MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer le suivi éducatif et l'accompagnement de jeunes âgés de 16 à 21 ans placés dans le cadre de la Protection de l'Enfance (Art 375 du Code Civil) et du Code de justice pénale des mineurs (CJPM)
- Accompagnement social et éducatif
- Conception et conduite de projets éducatifs
- Communication professionnelle
- Implication dans les dynamiques partenariales et institutionnelles
- Met en œuvre les outils de la loi 2002-2.

## PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ

- Diplôme obligatoire : DEES / DEME/ DEEJE/DEJEPS
- Disponibilité et discrétion indispensables
- Expérience en structure d'hébergement de mineurs souhaitée

## CONDITIONS D'EMPLOI

- Fonctionnement 365 jours par an imposant les contraintes de l'internat.
- Salaire défini selon grille de la CCNT du 15 mars 1966
- Permis B
- Lieu d'exercice : **DUNKERQUE**
- Date potentielle de prise de fonction : **potentiellement le 09/10/2026**
- Nature du contrat : **CDI**
- Disponibilité indispensable pour les séjours/vacances

## AVANTAGES SOCIAUX

- Pour tous les salariés :
  - les congés trimestriels (6 jours de congés trimestriels, 3 trimestres sur 4),
  - les congés annuels (2,5 jours ouvrables de congés payés par mois de travail)
  - les congés d'ancienneté (2 jours à partir de 5 ans d'ancienneté, 4 jours à partir de 10 ans d'ancienneté et 6 jours à partir de 15 ans d'ancienneté).
- Valorisation du travail sur site lors des soirées des 24 et 31 décembre pour les assistants familiaux et les salariés des structures d'hébergement.

## COMMENT POSTULER ?

**Merci d'adresser votre candidature (CV + Lettre de motivation) à :**

Monsieur Frédéric HALIFA, Directeur du Parcours enfance jeunesse et à Madame Fiona ZEMOURI, Cheffe de service : 41 Rue du Fort Louis – 59140 DUNKERQUE

Ou par mail : [fhalifa@aaedk.org](mailto:fhalifa@aaedk.org) et [fzemouri@aaedk.org](mailto:fzemouri@aaedk.org) + Copie au service des RH : [candidatures@aaedk.org](mailto:candidatures@aaedk.org)

**POUR LE 23/09/2026 AU PLUS TARD**

**Les entretiens auront lieu avec Monsieur Frédéric HALIFA, Directeur du Parcours enfance jeunesse et Madame Fiona ZEMOURI, Cheffe de service**

**Prise de décision dès que possible.**

## POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez toutes les informations concernant notre association, ainsi que nos actualités, sur : [www.aaedk.org](http://www.aaedk.org)

**Ordre de priorité dans le traitement des candidatures :**

- 1/ Salariés titulaires d'un CDI correspondant au niveau de formation requis
- 2/ Salariés titulaires d'un CDD correspondant au niveau de formation requis
- 3/ Candidatures externes

**Les candidatures ne correspondant pas au niveau de formation et au profil recherché  
précisés dans cet appel à candidature ne seront pas traitées**